



LE MOTBILIER

Association des fabricants de meubles du Québec

INFOLETTRE

Un congrès enrichissant dans un cadre enchanteur

L'équipe de l'AFMQ tient à remercier tous les participants, les conférenciers et les commanditaires qui ont contribué au succès du Congrès 2018, qui s'est tenu du 22 au 24 novembre à l'hôtel Entourage sur-le-Lac, aux abords du magnifique lac Beauport. [Cliquez ici pour lire le résumé de l'événement.](#)



Élection du Conseil d'administration

Au cours de l'Assemblée générale des membres de l'AFMQ, nous avons procédé à l'élection d'une nouvelle membre : Mme Elizabeth Fontaine de chez William. Nous lui souhaitons la bienvenue et la remercions pour son implication.

Les membres de la permanence tiennent à remercier M. Michel Deveault de chez Canadel qui quitte le C.A. après de nombreuses années. Nous tenons également à remercier M. Réjean Poitras de chez Amisco, qui demeure sur le C.A., mais quitte le poste de Président.

Nous sommes heureux d'annoncer que c'est M. David Gélinas de Zedbed qui agira dorénavant à titre de Président, et M. Martin Tardif de chez Bestar à titre de Vice-président.

Pour voir la composition de votre nouveau Conseil d'administration, [c'est par ici](#).

Mise à jour concernant la réglementation de l'Ontario sur les articles rembourrés



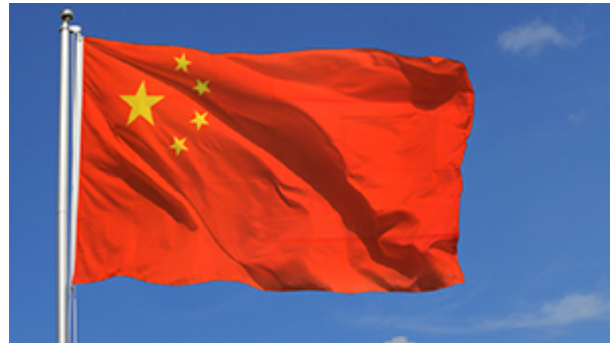
Après mûre réflexion et à la suite de consultations auxquelles M. Pierre Richard a pris part, le gouvernement de l'Ontario a approuvé la révocation du Règlement sur les articles rembourrés pris en application de la Loi de 2000 sur les normes techniques et la sécurité, à compter du 1^{er} juillet 2019.

La révocation du règlement éliminera toutes les exigences ontariennes visant les articles rembourrés imposées aux entreprises. Grâce à l'élimination du règlement, celles-ci devraient être en mesure d'économiser au moins 4 millions de dollars par année en frais de permis, ainsi qu'en frais d'étiquetage et d'inspection propres à l'Ontario engagés dans le cadre des activités que doivent mener l'Office des normes techniques et de la sécurité. La révocation appuie également les mesures que le gouvernement prend pour éliminer les obstacles techniques au commerce, conformément à l'Accord de libre-échange canadien.

Les questions concernant cette décision stratégique peuvent être adressées à Sarah Jeffrey-Hampton, analyste principale des politiques au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs : 416 326-8726 / sarah.jeffrey-hampton@ontario.ca. Les questions et préoccupations d'ordre opérationnel peuvent être soumises à l'Office des normes techniques et de la sécurité Peter Wong : 416 734-6248 / pwong@tssa.org.

Dumping de matelas chinois aux États-Unis

Plusieurs membres importants de l'*International Sleep Products Association* ont récemment déposé une requête auprès de la Commission du commerce des États-Unis (USITC) pour que des mesures antidumping soient prises à l'encontre des entreprises chinoises qui exportent aux États-Unis. Ceci pourrait entraîner l'imposition de droits de douane sur les importations de matelas en provenance de Chine.



De telles mesures, si imposées, pourraient en théorie entraîner le dumping de produits chinois sur le marché canadien. Pour l'instant, nous n'avons pas demandé une action similaire de nos gouvernements. Nous avons cependant cru bon de leur faire parvenir une lettre officielle, cosignée par la *Canadian Home Furnishings Alliance* et l'AFMQ, afin de nous assurer que les instances gouvernementales soient au courant de la situation au sud de la frontière. Nous vous tiendrons informés des développements s'il y a lieu.

Note traitant sur l'énoncé économique du ministre des Finances

Le 21 novembre dernier, le ministre des Finances, Bill Morneau, déposait sa mise à jour économique 2018 intitulée *Investir dans les emplois pour la classe moyenne*. Cet énoncé faisait suite aux récentes décisions de l'administration américaine de procéder à une importante réforme fiscale des entreprises.

[Vous pouvez télécharger ici](#) un document qui expose les mesures annoncées susceptibles d'intéresser les membres de l'AFMQ, ainsi que leur fonctionnement. Elle présente également les détails d'admissibilité, le cas échéant, permettant aux membres de l'AFMQ de profiter des nouvelles mesures mises en place.

De belles nouvelles pour Groupe Lacasse!

Acquisition de Via Seating

Le conseil d'administration de Groupe Lacasse est fier d'annoncer l'acquisition de Via Seating, qui conçoit et fabrique des sièges commerciaux de haute qualité basé à Sparks, NV, aux États-Unis. L'achat a pris effet le 30 novembre 2018.



Depuis plus de 30 ans, Via Seating est un chef de file en matière d'innovation, de design, de confort et de qualité supérieure en sièges commerciaux. C'est une entreprise réputée pour plusieurs produits novateurs et primés tels que Genie, Proform, Vista II et Splash, pour n'en citer que quelques-uns. Via Seating a été la première à proposer un programme de livraison rapide maximal de 48 heures pour l'ensemble de ses produits. Le maintien de cette capacité reste toujours au centre de ses opérations. [Vous pouvez lire le communiqué de presse en entier ici.](#)

Obtention de la certification LEVEL® 2

L'engagement de Groupe Lacasse à devenir un fabricant respectueux de l'environnement a de nouveau été reconnu par LEVEL®, le programme de certification de durabilité de BIFMA pour le mobilier. Tout le mobilier mélamine Lacasse est maintenant certifié LEVEL 2. C'est aussi le cas de nombreux produits Arold, United Chair, ainsi que du mobilier en soins de santé et du mobilier éducationnel.

[Découvrez la liste complète dans le communiqué.](#)

G Romano fait peau neuve et lance son nouveau site Web



L'entreprise s'est dotée d'une image de marque actualisée qui reflète ses valeurs. « Les consommateurs d'aujourd'hui veulent s'identifier aux valeurs des marques qu'ils achètent. C'est pourquoi il est si important pour nous de raconter notre histoire afin de captiver les cœurs et les esprits des consommateurs lorsqu'ils envisagent d'acheter un nouveau meuble. » explique M. Theodore Homa, Directeur général chez Romano.

Il ajoute que le slogan de l'entreprise, « La beauté bien pensée », reflète ses valeurs les plus importantes : le beau design, le confort exceptionnel, la production locale, la construction de qualité, l'écologie et la durabilité, ainsi que le fait que l'entreprise familiale développe son expertise depuis 1962.

Découvrez la nouvelle image de marque en action sur le tout nouveau site romanosofa.com.

Place aux membres fournisseurs de l'AFMQ!

L'AFMQ compte une trentaine de membres qui offrent des produits et des services destinés

à l'industrie québécoise du meuble : quincaillerie, produits de finition, services financiers, etc.

Ce mois-ci, nous vous présentons [Axalta Coating Systems](#).

L'entreprise propose une gamme complète de finis industriels : laques, teintures et vernis. Leurs produits et services innovants incluent de la peinture et de la poudre, des outils de correspondance des couleurs, des technologies d'application et ils offrent également de la formation à leur clientèle.



Devenez exposant au Salon canadien du meuble 2019!

Ne manquez pas l'occasion d'exposer vos produits au Salon canadien du meuble 2019, qui se tiendra du 24 au 26 mai 2019, à l'International Centre de Toronto. C'est LA vitrine idéale pour les professionnels de l'industrie qui souhaitent présenter leurs nouveaux produits.

Les exposants peuvent dès maintenant réserver leur espace au Salon 2019 directement [sur le site Internet](#).

[Pour tous les détails](#).



Bienvenue à nos nouveaux membres!

[Ébénisterie Les Tournages du Nord](#)

La mission de cette entreprise, créée en 1981, et de celle de ses 15 employés est de réaliser des œuvres architecturales en bois de qualité supérieure avec un souci du détail durant les processus conception, d'étude du style, de réalisation et d'installation tout en offrant au client une excellente expérience de service.



ÉBÉNISTERIE
*Les Tournages
du Nord*

UBU design crée un éventail de produits. Meubles d'appoint, accessoires décoratifs et de cuisine haut de gamme ou illustrations, UBU design et son designer industriel, Ivan Brousseau, promettent des produits de qualité et de grande originalité. La fabrication artisanale et à petite échelle assure à sa clientèle un produit différent, bien de chez nous et quasiment unique.



Fondée en 2014 par Alex et Patrice Gervais, **GoGAP** propose une plateforme mobile d'intelligence d'affaires aux équipes de diverses industries dans le but de faire le lien entre les entreprises et leurs clients.



Créations Forsyth est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication d'éléments décoratifs de grande qualité en acier et en bois. Bien plus que de la décoration, chaque pièce est une véritable œuvre d'art.



Calendrier de l'industrie

L'équipe de l'AFMQ vous souhaite de très Joyeuses Fêtes! Veuillez noter que nos bureaux seront fermés à partir du 21 décembre à midi, et que nous reprendrons nos activités le 3 janvier.

[Las Vegas Market](#) – 27 au 31 janvier 2019 à Las Vegas

[High Point Market](#) – 6 au 10 avril 2019 en Caroline du Nord

[Salon canadien du meuble](#) – 24 au 26 mai 2019 à l'International Centre de Toronto



SUIVEZ-NOUS



www.afmq.com info@afmq.com

[Désinscription](#) [Modifier mon profil](#)

AFMQ Association
des fabricants
de meubles
du Québec

101-1111, rue Saint-Urbain
Montréal, QC H2Z 1Y6
Tel. : 514 866-3631 | 1 800 363-6681
Fax : 514 871-9900 | 1 888 538-7648